

ACTUALITES DU MOIS

Journal Numérique - juillet/août/septembre 2023 numéro 7



Babyloises, Babylois, Internautes, au travers de notre septième Bulletin d'Informations, nous cherchons à attirer votre attention sur les dernières publications mises en ligne. Nous revenons sur notre souhait à vous voir formuler des suggestions, propositions de sujets à traiter, avis, idées de développement du site internet qui est désormais le vôtre.

Exprimez-vous dans un email à mairie@villagedebaby.fr ou aux autres adresses dédiées pour nous permettre d'aller plus loin avec et pour vous 😊

DERNIÈRES ACTUALITÉS

Ces dernières semaines, l'Administratrice du Site a rédigé ou publié les articles suivants mis immédiatement en publication, savoir :

Informations : le Transport Scolaire sur notre territoire

<https://villagedebaby.fr/informations-sur-le-transport-scolaire-sur-notre-territoire/>

Quelques rappels succincts sur les Sénateurs et le vote des Conseils Municipaux du 9 juin 2023 :

<https://villagedebaby.fr/wp-admin/post.php?post=4179&action=edit>

Conseil Municipal du 5 juillet 2023_Liste des Délibérations :

<https://villagedebaby.fr/conseil-municipa...es-deliberations/>

Nouvelle Déclaration obligatoire pour les propriétaires de logements :

<https://villagedebaby.fr/declaration-une-...res-de-logements/>

Alerte Sécheresse : <https://villagedebaby.fr/alerte-secheresse/>

Château d'eau semi-enterré du Village de BABY :

<https://villagedebaby.fr/votre-commune/#curiosites>

CMI-Stationnement – Prorogation – relai d'information :

https://villagedebaby.fr/cmi_stationnement-prorogation-relai-information/



La carte d'identité visuelle de notre Village de BABY

Depuis juillet 2022, notre site internet <https://villagedebaby.fr> s'efforce d'être pour chacun des habitants de notre Village, pour l'Amicale Villageoise de Baby, pour notre commune, une solution rapide pour s'informer, communiquer, échanger ou encore organiser des activités de loisirs créatifs, réaliser des opérations, des animations, des festivités de toute nature, ...

Lisez notre article : <https://villagedebaby.fr/presentation-du-logo-du-village-de-baby/>



Opération Tranquillité Vacances : comment ça marche ?

Publié le 22 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre

logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Service-Public.fr vous renseigne à partir du lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15031>

Contrôle sanitaire des eaux de BABY destinées à la consommation humaine_31 mai 2023

<https://villagedebaby.fr/service-de-leau/>

Vous trouverez les résultats du contrôle effectué le 31 mai 2023 par l'Agence

Régionale de Santé (ARS) Île-de-France sur [BABY – Contrôle eau 31 mai 2023](#)



Déclaration des biens immobiliers : la date limite est décalée au 31 juillet

Publié le 26 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ? Savez-vous que vous avez l'obligation, pour la première fois cette année, de déclarer le statut d'occupation de ce bien ? Cette démarche est distincte de la déclaration de revenus. La date limite pour effectuer votre déclaration, initialement prévue le 30 juin, vient d'être reportée au 31 juillet.

Service-Public.fr vous rappelle toutes les informations utiles à la page <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16511>

Ce qui change en juillet 2023

Allocations de l'assurance chômage revalorisées de 1,9 %, point d'indice rehaussé de 1,5 % pour tous les agents publics, nouveau taux d'intérêt légal pour le second semestre 2023, le bulletin de paie remanié pour mieux informer les salariés, l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise valorisée, fin des tarifs réglementés de gaz...

Service-Public.fr vous informe sur tous les changements qui interviennent à partir de ce mois de juillet sur la page internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16658?xtor=EPR-141>



Vagues de chaleur : les bonnes pratiques !

Publié le 14 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Les vagues de chaleur sont depuis quelques années plus fréquentes, plus longues et plus précoces. Dans ce contexte, le ministère de la Transition écologique met en place le premier plan d'anticipation des vagues de chaleur. Il vient compléter le dispositif canicule sur les risques sanitaires élaboré par le ministère de la Santé et Santé publique France et s'appuie par ailleurs sur le dispositif de vigilance de Météo France.

L'occasion pour Service-Public.fr de vous rappeler les gestes essentiels en période de canicule : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15805>

Comment faire si ?

Votre vie change ? Nous vous guidons dans l'ensemble des démarches que vous devez effectuer en suivant le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si>



Transport Scolaire 2023/2024

A partir de la rentrée scolaire 2023-2024, la gestion directe des circuits spéciaux scolaires de notre Territoire Bassée-Montois reviendra à Île-de-France Mobilités y compris ceux relevant de la pause méridienne à titre expérimental qui sont financés par le Département et Île-de-France Mobilités à parité.

Retrouvez toutes les informations sur la page : <https://villagedebaby.fr/transports-scolaires/>



Vacances scolaires : le calendrier pour 2023-2024

Publié le 22 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Vous avez besoin de connaître dès maintenant les dates des futures vacances scolaires de vos enfants pour pouvoir vous organiser ? Service-Public.fr vous donne le détail du calendrier pour toute l'année scolaire 2023-2024

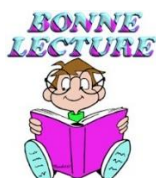
fixé par un arrêté paru au Journal officiel le 8 décembre 2022.
Lire : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16647>

Le Pass'Sport renouvelé pour la saison 2023-2024

Publié le 21 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Votre enfant veut faire partie du club de natation mais l'adhésion est trop chère ? Votre jeune ado souhaite pratiquer le judo ? Vous êtes étudiant boursier et vous aimeriez faire partie d'un club d'athlétisme ? Savez-vous qu'il est possible de bénéficier du Pass'Sport pour les jeunes de 6 à 30 ans sous certaines conditions ? L'aide de 50 € pour une inscription dans un club sportif est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023 et s'ouvre à de nouveaux bénéficiaires.

Lire : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15850>



Allocation de rentrée scolaire (ARS) : les montants pour la rentrée 2023

Publié le 21 avril 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



L'allocation de rentrée scolaire (ARS) fait partie des prestations familiales qui ont augmenté au 1^{er} avril. Cette aide permet aux familles de faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire. Elle est versée sous conditions de

ressources aux parents ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans. Service-Public.fr vous rappelle les conditions d'éligibilité à cette allocation et vous informe sur les montants pour la rentrée 2023. Suivre le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15056>

Quelle déduction d'impôt en fonction de la scolarité des enfants ?

Publié le 22 mai 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt lorsque votre enfant à charge poursuit des études secondaires (au collège ou au lycée) ou supérieures. Quelles sont les conditions d'exonération, à quelle réduction avez-vous droit et comment devez-vous déclarer ? Les réponses avec Service-Public.fr :



<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16583?xtor=EPR-141>

Aides financières pour la scolarité



Les aides concernent les enfants du primaire à la terminale. Les élèves des voies professionnelles peuvent également prétendre à certaines aides.

Découvrez ces aides en suivant le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N67>

Jusqu'à quelle date puis-je modifier ma déclaration de revenus 2022 ?

Après la date limite de dépôt et une fois votre avis reçu ou mis à disposition dans votre espace en ligne, vous pourrez encore, si besoin, modifier cette déclaration grâce au service de correction en ligne.

Pour la déclaration des revenus 2022, le service sera disponible à partir du 02 août 2023. Suivez le lien :

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/jusqu-a-quelle-date-puis-je-modifier-ma-declaration-de-revenus#:~:text=Apr%C3%A8s%20la%20date%20limite%20de,partir%20du%2002%20ao%C3%BBt%202023>



Mariage ou Pacs : deux nouveaux simulateurs pour constituer votre dossier

Publié le 15 juin 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)



Vous souhaitez vous marier ou vous pacser ? Service-Public.fr propose deux nouveaux simulateurs vous permettant de vérifier les documents à fournir pour constituer votre dossier. Cette démarche ne vous prendra que quelques minutes. Suivez le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16636?xtor=EPR-141>

